

Séance publique du 21 janvier 2003

Délibération n° 2003-0977

commission principale : finances et institutions

objet : **Financement par individualisation partielle de l'autorisation de programme globale - Maintenance et renouvellement informatique - Budget eau potable**

service : Délégation générale aux affaires générales - Direction des systèmes d'information et de télécommunications

Le Conseil,

Vu le rapport du 31 décembre 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le budget 2002 et la programmation pluriannuelle des investissements de la DSIT ont été élaborés en cohérence avec le plan de mandat et le schéma directeur informatique et télécommunication avec une volonté de recherche de performance et d'efficacité de la structure communautaire.

Pour plus de lisibilité et conformément aux nouvelles procédures de décision, la demande d'investissement a été scindée en plusieurs opérations sur la base d'un modèle homogène pour les budgets annexes et le budget principal.

Les investissements relevant du budget annexe de l'eau potable et faisant l'objet d'opérations globalisées sont présentés ci-après.

Les opérations identifiées sont regroupées autour de quatre axes :

- la gestion de l'espace : il s'agit de la participation de la direction de l'eau à la refonte du système d'information géographique, tant au niveau fédéral qu'au niveau de ses propres applications (Sig'eau et Ge'eau). Les projets nouveaux concernent la prise en compte des besoins de la direction de l'eau dans les outils de gestion du patrimoine communautaire,
- la modernisation de l'institution : cet axe comprend les participations de la direction de l'eau à des projets fédéraux tels que la gestion de l'ARTT, la mise en œuvre de la Geide ainsi que la réalisation de petits projets bureautiques,
- l'ouverture cyberadministration et services : Il s'agit pour la direction de l'eau, de participer en tant qu'utilisateur pilote, à la mise en œuvre d'une nouvelle version de l'intranet communautaire permettant de mettre en ligne des contenus métiers adaptés aux besoins de collaboration de ses agents. Cette démarche devrait être généralisée ensuite à l'ensemble des services communautaires. Ces moyens prévoient aussi la participation de la direction de l'eau à plusieurs projets transversaux la concernant (à titre d'exemple, il faut citer la mise en ligne des marchés sur Internet),
- la politique d'équipement : cette opération regroupe l'ensemble des moyens nécessaires au maintien de la pérennité des infrastructures techniques actuelles (renouvellement et évolution des équipements réseaux, des serveurs) ou à l'acquisition de matériels supplémentaires concernant tant l'infrastructure que les postes de travail pour la direction de l'eau (part relevant des activités eau potable).

Ci-dessous est élaboré un tableau de synthèse de ces opérations avec le montant annuel d'individualisation de crédits de paiement demandés :

Libellé		2002	2003	2004	2005	2006	Total
opérations globalisées - budget annexe - eau		k€ TTC	k TTC	k€ TTC	k€ TTC	k€ TTC	k€ TTC
0592	gestion de l'espace-nouveaux projets		30	20			50
0591	évolution SIG		57	130	130	80	397
0590	modernisation-nouveaux projets		15				15
0324	cyberadministration et services		132	160			292
0589	politique d'équipement		30	20			50
total budget eau			264	330	130	80	804

Circuit décisionnel : ce dossier a fait l'objet d'un avis favorable du pôle finances et moyens lors de sa réunion le 16 décembre 2002 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

Décide du financement par individualisation partielle de l'autorisation de programme globale eau potable des opérations :

- n° 0592 : gestion de l'espace nouveaux projets, à hauteur de 30 000 € en 2003 et 20 000 € en 2004 - budget annexe des eaux - compte 205 200,

- n° 0591 : évolution SIG , à hauteur de 57 000 € en 2003, 130 000 € en 2004, 130 000 € en 2005 et 80 000 € en 2006 - budget annexe des eaux - compte 205 200,

- n° 0590 : modernisation nouveaux projets, à hauteur de 15 000 € en 2003, budget annexe des eaux - compte 205 200,

- n° 0324 : cyber administration et services, à hauteur de 132 000 € en 2003 et 160 000 € en 2004, budget annexe des eaux - compte 205 200,

- n° 0589 : politique d'équipement, à hauteur de 30 000 € en 2003 et 20 000 € en 2004, budget annexe des eaux - comptes 205 200 et 218 300.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,